MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision nº 13462 du 3 novembre 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « cavalerie »

NOR : *INTJ2029258S*

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 17889 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1922969S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er décembre 2020 :

Aubineau Hervé	NIGEND : 160 029	NLS : 8 017 104

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er décembre 2020 :

Lacharme Jean-Christophe	NIGEND : 135 161	NLS : 5 323 657
Chanut Éric	NIGEND : 140 375	NLS : 5 325 019

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 novembre 2020.

Le général de division,
commandant la garde républicaine,
É. Bio Farina